

SAISON 2019



Nous partageons le goût de l'excellence !



Edgard Bovier

Chef étoilé de La Table d'Edgard
Lausanne Palace & Spa

Découvrez un service différent!

Autocorner

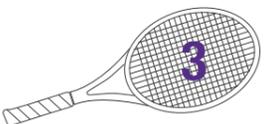
— différent depuis 1990 —

www.autocorner.ch



SOMMAIRE

• Billet du président	_____	5
• Billet de l'AG	_____	7
• Le Comité	_____	9
• Programme	_____	11
• Billet du responsable juniors	_____	13
• Cotisations et Tarifs	_____	15
• Règlement	_____	17-23
• Utilisation du système de réservation Plugin	_____	24-26



Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



BILLET DU PRESIDENT

Chers membres,

Nous sommes sur le point d'ouvrir une nouvelle saison et nous sommes fiers de présenter pour 2019 le résultat d'un projet qui a démarré en 2015.

Après de multiples discussions et surprises, **les travaux validés il y a quelques années sont enfin terminés.** Pour rappel, le TCL bénéficie aujourd'hui d'une **nouvelle terrasse, de nouveaux gradins** sur le court 1, **d'un nouveau parking** recouvert d'un revêtement perméable et, depuis peu, **d'un nouvel éclairage à LED.** Ce dernier point est en cours de réalisation au moment où j'écris ces lignes.

Qui dit nouveau parking dit nouveau gardien! En effet, nous avons recruté Max et il sera « juché » sur la souche d'un platane à l'année ! Max a élu domicile au TCL suite à la coupe d'un platane qui était nécessaire pour donner de l'espace à ses congénères et bien entendu, ce n'est pas un oiseau mais un singe sculpté dans le bois. Il s'agit d'un clin d'œil au sobriquet utilisé pour notre tournoi et plus généralement, pour les habitants de la commune de Lutry.

Plus que jamais, **notre club rayonne au sein du Lavaux et nous sommes prêts à accueillir nos membres dans un nouvel écrin rénové mais toujours aux mêmes dimensions.** A ce sujet, il n'est pas vain de faire un petit retour en arrière.

Depuis 1950 et ses 3'000 habitants, Lutry a connu une croissance continue et stable. **Pour rappel, quand le club est sorti de terre en 1985, Lutry avait environ 6'000 habitants et l'année dernière,**

nous avons tout juste dépassé la barre des 10'000 habitants ce qui nous a permis de devenir une ville. Mais ce n'est pas terminé, à l'horizon de 2030, les autorités estiment que la population atteindra 12'000 habitants... soit un **doublage de la population depuis la création du Tennis Club Lutry.**

Cette croissance démographique n'est pas unique à Lutry et à son district puisque **d'ici 2030, c'est 80'000 habitants qui devraient rejoindre Lausanne et sa périphérie directe.** Cette croissance aura une incidence sur les infrastructures de la ville en témoigne le projet chiffré à CHF 30 millions présenté récemment par la commune et qui touchera le Voisinant et la démolition du Grand-Pont.

Fort de cette évolution et prédiction, d'autres projets sont donc dans les tiroirs mais il est encore tôt pour en parler. Dans l'immédiat, je souhaite à tous nos membres une excellente saison de tennis.

Le Président
Tony da Silva

Ça crée des liens





 +41 21 791 0788
 terrarossa.lutry@gmail.com
 <http://restaurant-terrarossa.com>
 Route de la Croix 244
1090 La Croix-sur-Lutry



BILLET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers membres,

Pour sa cinquième édition de la plaquette 100% électronique, le Comité reconduit une nouvelle rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 26 mars 2019.

Pour rappel, **l'Assemblée Générale est le rassemblement des membres du club afin qu'ils rencontrent le Comité et puissent éventuellement prendre des décisions.** Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 600 membres dont presque la moitié est constituée de juniors, seule une vingtaine de membres se sont présentés à l'Assemblée Générale 2019. **Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.**

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part :

Les travaux préparatoires pour le remplacement du système d'éclairage des terrains ont révélé une mauvaise surprise. **Deux mâts sur six se sont montrés défectueux au niveau du point d'ancrage et un mât a demandé en urgence un chemisage de sa fondation pour offrir toutes les garanties de**

sécurité pour les prochaines années. Ces travaux ont eu un impact important sur le budget de rénovation mais vu qu'ils étaient nécessaires, nous avons pris la décision de les réaliser. Les résultats financiers 2019 seront bien entendus touchés.

Suite à une proposition très favorable du Groupe-E (pas de frais d'investissement pour le TCL), **il a également été approuvé d'électrifier une place de parc sur notre parking et ce pour une durée de 15 ans. Cette place sera réservée exclusivement aux propriétaires d'un véhicule électrique ou hybride et membre du réseau Move. Toutefois, cette électrification sera réalisée uniquement si l'introduction d'électricité est suffisante et le résultat sera connu courant mai 2019.**

Enfin, le Comité a souhaité **ajouter un membre pour prendre en charge la partie sponsoring et marketing.** Cette initiative a été acceptée et permettra au Comité de mieux remplir les tâches qui lui sont assignées.

Composition du Comité pour 2019 suite aux votes: Tony da Silva (Président), Mathieu Debonneville (Trésorier), Stéphane Délitroz (responsable compétition), Kenzo Kauffmann (responsable tournois) et Audrey Gohl (sponsoring et marketing).

Le Comité

Rebelles
COIFFURE
Masculin / Féminin

Nicola Orciuoli - Rue des Terreaux 7 - 1095 Lutry - Tél. 021 791 51 60



Un conseil Individuel et complet

En sport comme en matière d'assurance ou de prévoyance, une organisation bien rodée est l'une des clés de la réussite. Un atout que possède Allianz Suisse. Du conseil au règlement du sinistre.

N'hésitez pas à nous demander des informations détaillées.

Votre conseiller: Stéphane Délitroz

Mobile 076 533 34 97

stephane.delitroz@allianz.ch

Agence générale Alain Rochat

Avenue d'Ouchy 38, 1006 Lausanne

À vos côtés de A à Z

Allianz 



COMPOSITION DU COMITE

Comité et informations

Président

Tony Da Silva

Mobile: 079 448 21 27

Secrétariat & Administration

Thierry Janz

Administration (atteignable pendant la saison d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00)

Mobile: 079 472 23 87

Trésorier

Mathieu Debonneville

Mobile: 079 254 11 19

Technique, compétition

Stéphane Delitroz

Mobile: 076 533 34 97

Tournois, communication

Kenzo Kauffmann

Mobile: 079 296 07 89

Sponsoring et marketing

Audrey Gohl

Mobile: 079 211 58 21

Responsable Juniors

Julien Chatelan

Mobile: 079 231 53 12

Enseignants agréés

Julien Chatelan

Professeur

Mobile: 079 231 53 12

Augustin Garrizio

Moniteur

Mobile: 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda

Professeur diplômé ASPT

Privé: 021 653 15 86

Mobile: 079 607 54 17

Gardien

Nicolas Morlet

Mobile: 079 736 01 18

Adresse du club

Tennis-Club Lutry

Route de La Croix 244

1090 La Croix (Lutry)

Email: info@tc-lutry.ch

Site Internet: www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne

IBAN: CH33 00767 000C 0639 0741

Pour tout renseignement, veuillez appeler le 079 472 23 87 pendant la saison d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00.





PROGRAMME DE LA SAISON

APÉRO D'OUVERTURE

le 28 avril 2019 de 11h à 13h

TOURNOI MONKEY JUNIOR TROPHY DU 28 AU 30 JUIN 2019

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés Swisstennis



TOURNOI DES SINGES DU 15 AU 28 JUILLET 2019

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés



CORNERCARD CLUB CHAMPIONS TROPHY DU 14 AU 22 SEPTEMBRE 2019

Tournoi progressif interne de simple et double-mixte, ouvert à TOUS les membres licenciés et non-licenciés. Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis

INTERCLUBS 2019

4 mai 9:30	1L Dames (grp 27)	LUTRY / Troinex
4 mai 14:30	35+ 1L Hommes (grp 24)	LUTRY / Stade Lausanne
5 mai 09:30	2L Hommes (grp 124)	LUTRY / Gravelone
11 mai 09:30	35+ 1L Hommes (grp 24)	LUTRY / Nyon
11 mai 14:30	NLC Hommes (grp 14)	LUTRY / Montchoisi
12 mai 09:30	45+ 2L Hommes (grp 64)	LUTRY / Valeyres sous Montagny
25 mai 09:30	45+ 2L Hommes (grp 64)	LUTRY / Gransdon
25 mai 14:30	NLC Hommes (grp 14)	LUTRY / Carouge 2
26 mai 09:30	30+ 1L Dames (grp 14)	LUTRY / Geneva Country Club

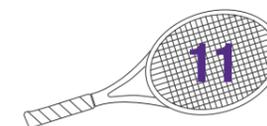
Aménagements extérieurs
Clôtures et gabions

Entretien de jardins
Tennis et places de sports

Parois antibruit
Arrosage automatique



Route de Bettens 3 | Case postale 68
CH-1042 Bioley-Orjulaz
Tél. +41 21 732 12 00 | Fax +41 21 732 13 14
info@menetrey-sa.ch | www.menetrey-sa.ch





BILLET DU RESPONSABLE JUNIORS

L'année 2018 fut marquée par de nombreux projets dans le club autant au niveau de nos infrastructures (nouvelle terrasse, nouveau parking et nouvel éclairage) ainsi que dans l'école de tennis.

En effet, depuis deux saisons maintenant, **les parents de nos juniors peuvent inscrire leurs enfants aux cours directement via notre site internet** avec la possibilité de mentionner les plages horaires désirées. Nous avons donc affiché complet dans les cours annuels ainsi que dans nos stages 2018.

Nous avons également offert à nos compétiteurs **la possibilité de s'entraîner avec des horaires fixes à l'année** ce qui facilite grandement l'organisation de cette structure. Le tournus instauré dans les groupes compétition afin de remplacer les personnes manquantes, a non seulement permis à tous nos juniors de plus s'entraîner mais aussi à mieux se connaître afin de solidariser les groupes. **L'ambiance positive des enfants sur le terrain me réjouit à chaque entraînement et l'accumulation des victoires en tournois de ces derniers mois me conforte dans l'idée que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la relève dans le club.**

En partant du principe que la situation continue dans cette direction, je prévois de belles années à venir pour nos équipes interclubs juniors et adultes.

Julien Chatelan



Ulysse Jaccard 2009
Tournois de Bulle U10



Matt Spera 2008
Tournois Suzuki
Bossonnens U12

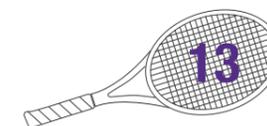


Mateja Stanisavljevic 2007
Tournois Suzuki Bossonnens
U12 et demi-finaliste championnats Vaudois hiver

www.charmoy.ch



J.-F. Charmoy S.A.
Rte de Savigny 120 - 1090 La Croix-sur-Lutry
Tél. : +41 21 796 69 50 - Fax : +41 21 796 69 60



Nous
accélérons
le jeu
pour vous.



COTISATIONS ET TARIFS

Adulte (Senior)

Finance d'entrée:	CHF 150.– (unique)
Cotisation annuelle:	CHF 350.– par saison
Tarif spécial Couple: pour le conjoint sur la	CHF 50.– de réduction cotisation annuelle

Etudiant / apprenti * (de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle:	CHF 190.– par saison
Finance d'inscription:	CHF 120.– (unique)

*Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

Junior ** (jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle:	CHF 140.– par saison
Finance d'inscription:	aucune

**Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

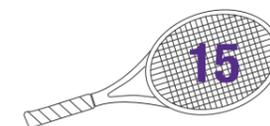
Location des courts (1h)

Pour 1 non-membre:	CHF 15.–/heure
A partir de 2 non-membres:	CHF 30.–/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

Pour une demande d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat info@tc-lutry.ch / tél. 079 472 23 87 ou consulter notre site Internet www.tc-lutry.ch.

Generali Lutry
Rue des Tanneurs 2
1095 Lutry
lutry.ch@generali.com



GARAGE DE LA CROIX

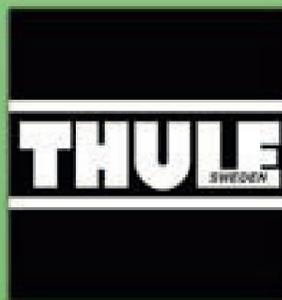
Rte des Monts-de-Lavaux 318

1090 La Croix/Lutry

021 791 53 74



Réparation/Vente
TOUTES MARQUES
Véhicules de
Remplacement



Remorques
Entretien et Vente



Tunnel de Lavage



REGLEMENT

1. Tableau des réservations

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. Mode de réservation

2.1. Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.

2.2. La réservation se fait par inscription personnelle.

2.3. Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. Directives de réservation

3.1. Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.

3.2. Sont exclus de la pré-réservation :

3.2.1. Le court no. 5 (sans exception).

3.2.2. Le court no. 3 uniquement le jour même.

3.2.3. Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).

3.3. Règles de réservation

3.3.1. Inscription sur le court no. 5: aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.

3.3.2. Inscription sur le court no. 3: réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.

3.3.3. Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4: réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.

3.3.4. Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.

3.3.5. La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

3.3.6. Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.

3.3.7. La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

4. Annulation d'une réservation

4.1. En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.

4.2. La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.



210 MILLIONS

DISTRIBUÉS PAR LA LOTERIE ROMANDE CHAQUE ANNÉE
À PRÈS DE 3'000 PROJETS



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.

#AVECLORO

5. Durée de jeu

5.1. La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.

5.2. Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. Apprentis, étudiants (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

6.1. Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).

6.2. Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.

6.3. Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. Enseignants

7.1. Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours soit donné à un membre.

7.3. Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.

7.4. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

8. Invitations

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.-- de l'heure à la fin de la saison.

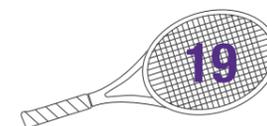
9. Location des courts

9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure:
Pour 1 non-membre: CHF 15.-/heure
À partir de 2 non-membres: CHF 30.-/heure

9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurant avant le début du jeu.

9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.





BON D'UNE VALEUR DE CHF 700.-

Estimation
sur mesure

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ?

Parce que notre savoir-faire repose sur plus de 60 ans d'expérience et une parfaite connaissance du marché immobilier régional, nous sommes en mesure de vous offrir une estimation de qualité du prix de vente de votre bien ou pour toutes questions relatives à l'immobilier.



Hervé Ruffieux

Resp. Service Courtage
Tél. 021 321 77 77
Tél. 024 422 12 11
estimation@coigestim.ch

9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. Manifestations

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

11. Intempéries, travaux d'entretien

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. Tenue des joueurs

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

13. Ouverture des installations

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. Eclairage des courts

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les réservations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

15. Stationnement des véhicules

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet.

16. Animaux

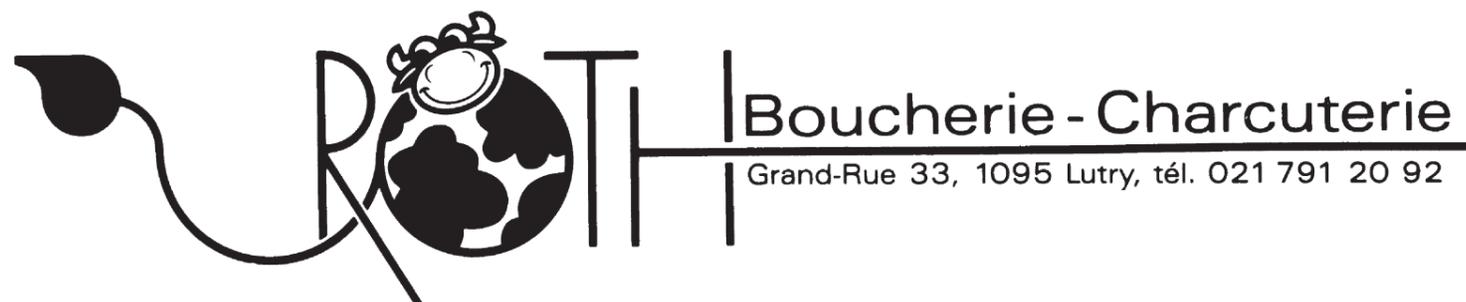
Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

17. Admissions et démissions

17.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

17.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.

17.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.



Nos spécialités:

- Jambon sans phosphates
- Choix de terrines maison
- Agneau de Sisteron
- Viande de première qualité



RAYMOND **GUENAT** CHAUFFAGE

Installation, dépannage et transformation – Changement de chaudières

Ch. de l'Essert 10 – 1095 LUTRY

Tél. 021 791 55 01 – Fax 021 791 55 20 – Natel 079 689 51 29



17.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

17.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

18. Application du règlement

18.1. Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

18.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

18.3. En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

18.4. Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swiss Tennis - est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.



Produits de qualités, service personnalisé.
Livraison à domicile. Nos planches apéros.

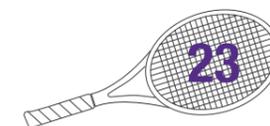
Grand-Rue 16 - 1095 lutry 021 791 29 53



Matthieu Gohl
PAYSAGISTE



entretien et création de jardins
Place du Collège 4 • 1410 St-Cierges / VD
079 527 74 49
gohl.paysagiste@gmail.com





UTILISATION DU SYSTEME DE RESERVATION PLUG-IN

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page :

<http://reservation.tc-lutry.ch/>

Vous arriverez sur cette page :



Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

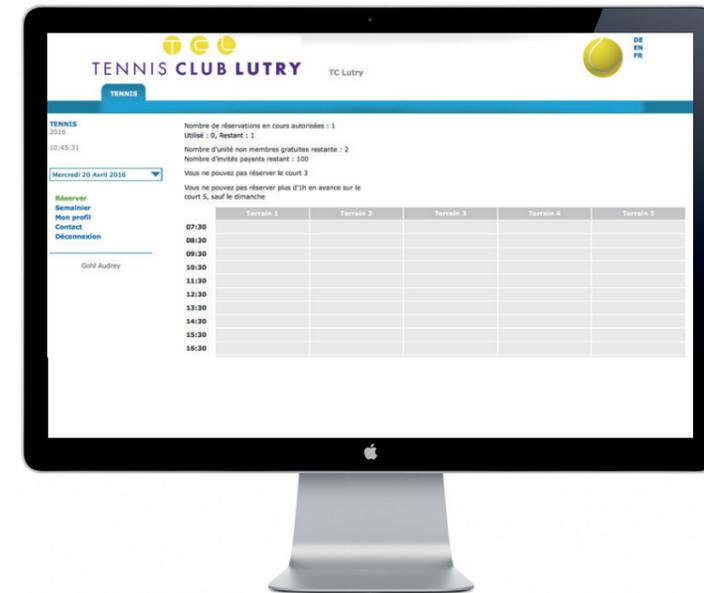
Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

MOT DE PASSE OUBLIÉ

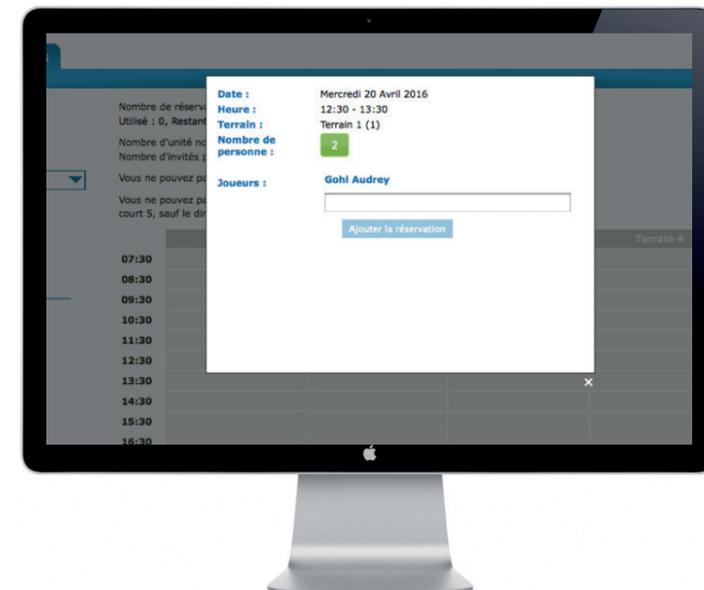
Entrez votre nom d'utilisateur ou votre e-mail :

[Créer un nouveau mot de passe](#)

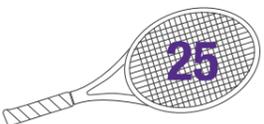
Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :



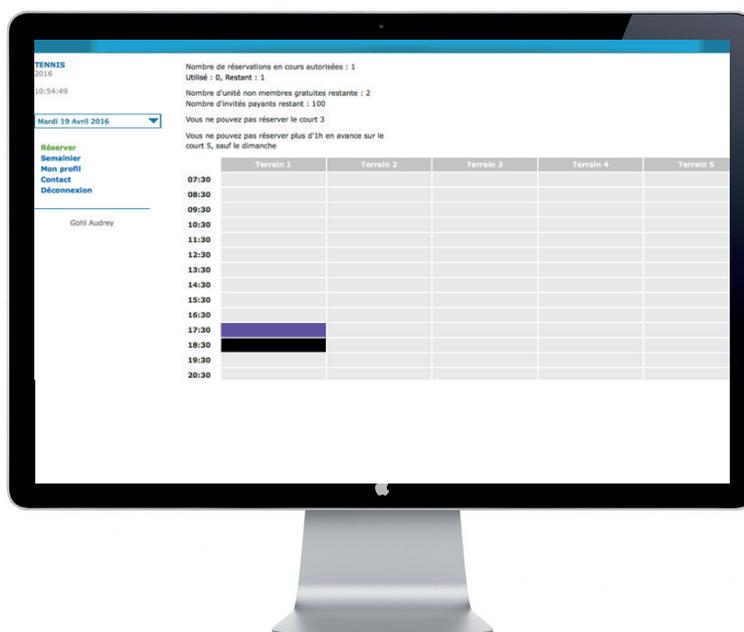
Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :



Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».



Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.



Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch

Nous vous souhaitons une excellente saison !